

AVIS PUBLIC

PLAN RURAL DE NÉGUAC

UN AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ QUE la municipalité de Neguac à l'intention de modifier les dispositions de zonage de son plan rural en agrandissant la zone Industrielle (I) à même la zone Mixte résidentielle, commerciale, industrielle et institutionnelle (M1).

Le projet concerne le lot identifié par le numéro (NID) 40557381 (voir carte). La municipalité de Neguac a également l'intention de modifier les dispositions de zonage de son plan rural en permettant l'usage de parc à ferraille ou dépôt d'objets de récupération en zone Industrielle (I). Le but de cette modification est de permettre un nouveau parc à ferraille ou dépôt d'objets de récupération.

Une audience publique, au cours de laquelle seront examinées les objections écrites à la modification proposée, aura lieu le 30 mars 2026 à 18h30 à l'édifice municipal de Neguac, situé au 1175, rue Principale.

Toutes objections ou commentaires écrits doivent être adressés au greffier adjoint au 1175 rue Principale, Suite 1, Neguac (N.-B.) E9G 1T1, et doivent énoncer les raisons de s'opposer à l'arrêté et être reçus au plus tard le 13 avril 2026 à 16h30.

Quiconque désire défendre les objections écrites ou de s'y opposer aura le droit d'être entendu au temps et lieu fixés ci-dessus. Toutes personnes intéressées à consulter l'arrêté peuvent le faire en se présentant à l'édifice municipal, de 8h15 à 16h30 du lundi au vendredi, à l'adresse ci-haut indiquée.